

Lésions chroniques du ménisque

Date de création : 23/06/85 (décret du 19 juin 1985) – Dernière modification : 07/09/91 (décret du 03 septembre 1991)

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Lésions chroniques de ménisque à caractère dégénératif, confirmées par examens complémentaires ou au cours de l'intervention curative, ainsi que leurs complications : fissuration ou rupture du ménisque.	2 ans	Travaux comportant des efforts ou des ports de charges exécutés habituellement en position agenouillé ou accroupie.

Equivalence ou similitude avec le régime agricole : tableau n° 53